

# 1 000 euros à gagner et un plan de carrière tout tracé

## Le Prix jeunes de la Sim

La Société de l'industrie minérale renouvelle son opération de promotion intitulée "le Prix jeunes de la Sim".

Dans chacune des catégories, "étudiant" ou "jeune actif en entreprise", ce prix récompense un travail réalisé dans le cadre d'un stage et/ou d'un projet en entreprise dont l'un des résultats est (ou sera) de mieux faire connaître et/ou de faire progresser l'industrie minérale.

### Catégorie "étudiant"

Tout étudiant peut présenter son travail à condition que l'objet soit en rapport direct avec l'industrie minérale et qu'il soit soutenu par un membre du corps enseignant.

De même, toute personne peut solliciter la présentation du travail d'un stagiaire qu'il encadre dans son entreprise.

### Catégorie "jeune actif en entreprise"

Tout ingénieur âgé de moins de 35 ans peut postuler à condition que l'objet soit en rapport direct avec l'industrie minérale et qu'il soit soutenu par son supérieur hiérarchique.

Toute entreprise liée à l'industrie minérale peut être retenue (producteurs, constructeurs de matériel, bureaux d'ingénierie...).



## Le Prix 2009 consiste en :

- une invitation gratuite (tous frais payés) au congrès annuel 2009 de la Sim à Mulhouse pour les 2 lauréats, qui y recevront leur prix ;
- un chèque de 1 000 euros pour le lauréat "étudiant" ;
- un chèque de 1 000 euros pour le lauréat "jeune actif en entreprise" ;
- un abonnement complet de 2 ans aux publications de la Sim pour chacun des lauréats.

## Comment participer ?

En faisant parvenir à la Sim avant le 13 juin 2009 une note de 2 pages résumant le travail concerné et précisant les coordonnées du postulant et du (ou des) tuteur(s) (enseignant, responsable dans l'entreprise).

## On insistera dans ce résumé sur :

- le caractère innovant du projet et son aptitude à faire progresser ou à mieux faire connaître l'industrie minérale en général, ou l'une de ses entreprises en particulier ;
- la réalisation et la finalisation d'un travail délimité dans le temps et l'espace pour un jeune actif en entreprise ;
- les conclusions permettant d'apprécier sans équivoque la réalité du progrès recherché pour un étudiant qui souhaiterait présenter un travail de recherche plus fondamental.

Le postulant sera informé fin juin par la Sim de sa présélection ; il devra adresser un rapport complet sur le projet (sous forme numérique) avant le 31 août 2009. Ce rapport mettra clairement en évidence les enjeux du projet, la démarche suivie et les résultats obtenus.

## La désignation des lauréats :

Le jury composé de personnalités de l'industrie minérale (professionnels, personnalités scientifiques, journalistes, représentants des ministères de l'Environnement et de l'Industrie, et enseignants) désignera début septembre les lauréats qui seront alors invités au congrès de Mulhouse du 20 au 23 octobre 2009.

## Les organisateurs du prix de la Sim 2009

sont à votre disposition  
pour toute information complémentaire.

17 rue Saint-Séverin, 75005 Paris  
tél. +33 (0)1 53 10 14 70

Contact : Michel Duchêne  
e-mail : michel.duchene@ensmp.fr  
tél. +33 (0)1 64 69 48 99  
port. +33 (0)6 09 43 77 00